

CARACTÉRISTIQUES

GÉNÉRALITÉS

Généralités

- Cette étude traite des **Citroën C3** depuis le début de leurs commercialisation en avril 2002.

Caractéristiques dimensionnelles et pondérales

Gamme

Version	Puissance fiscale
1.1i X ou SX	4
1.4i SX ou Exclusive	5
1.4i BVA SX ou Exclusive	5
1.6i 16V SX ou Exclusive	6
1.4 HDi X, SX ou Exclusive	4
1.4 HDi 16V SX ou Exclusive	5

Types Mines : voir en fin de chapitre.

Dimensions

- Volume du coffre sans / avec Moduboard (plancher de coffre amovible) **305 dm³ / 279 dm³**
- Volume avec Moduboard et dossiers de banquette rabattus **1150 dm³**

Poids et charges

Version	1.1i	1.4i	1.4i BVA	1.6 16V	1.4 HDi	1.4 HDi16V
Masse à vide*	978	1005	1039	1058	1022	1072
Charge utile (conducteur compris) **	485	465	468	467	479	467
Masse totale admise en charge (PTAC)	1463	1470	1507	1525	1501	1539
Masses maxi remorquables :						
	• remorque non freinée					
	526	540	557	566	548	573
	• remorque freinée ***					
	926	1174	1176	1176	1175	1176
Masse totale roulante autorisée (PTRA)	2113	2370	2407	2425	2401	2439
Charges maxi sur flèche / sur galerie	36 / 60					

* Les masses peuvent évoluer en fonction des options d'équipement.

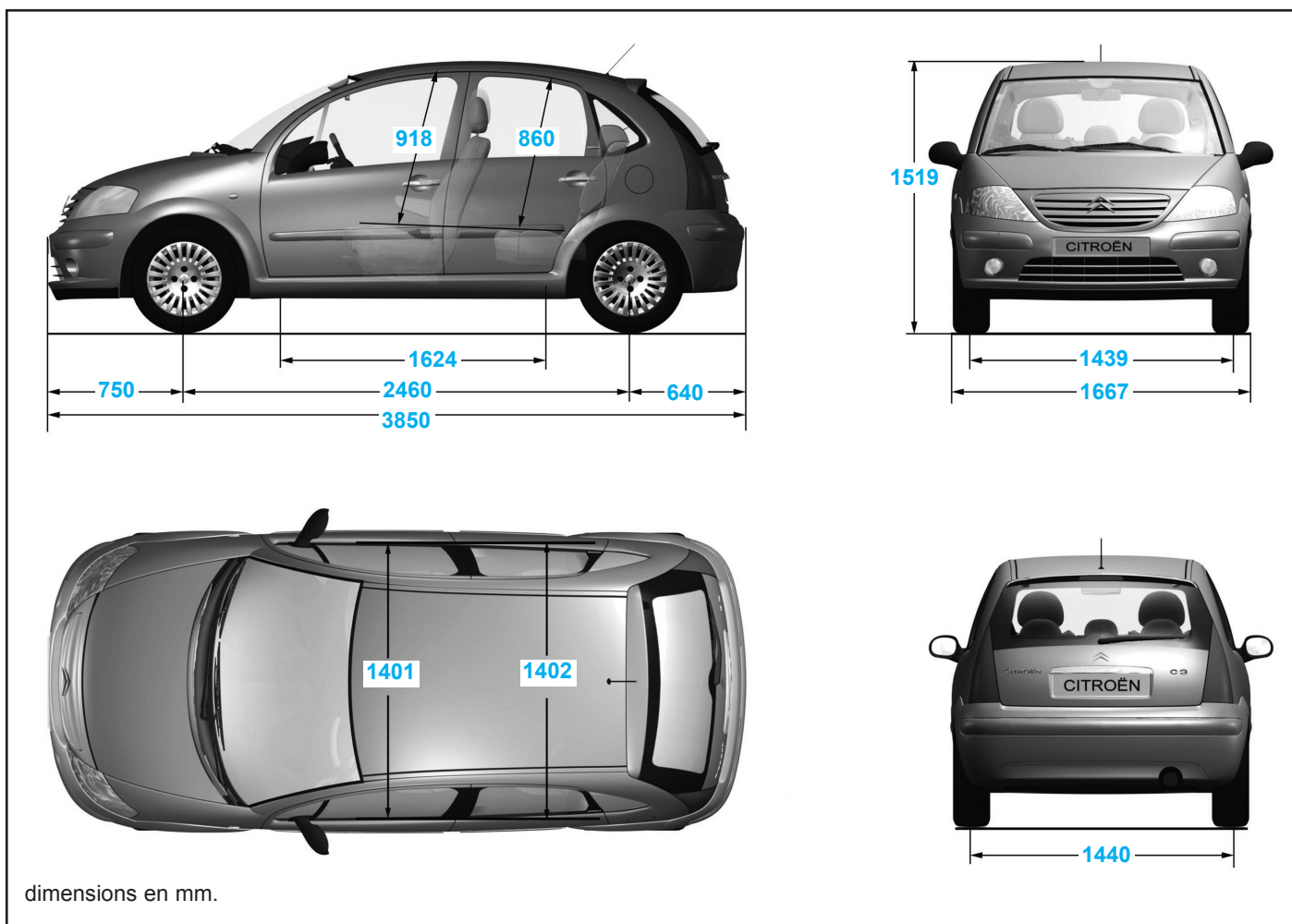
** Différence entre le PTAC et la masse à vide.

*** Dans la limite du PTRA.

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE



dimensions en mm.

Caractéristiques pratiques

Capacités (en l)

- Réservoir à carburant **45**
- Huile moteur, après vidange et remplacement du filtre à huile :
 - moteurs essence **3,2**
 - moteurs Diesel **3,8**
- Quantité d'huile entre le «maxi» et le «mini» de la jauge :
 - moteurs essence **1,4**
 - moteurs Diesel **1,8**
- Liquide de refroidissement :
 - moteurs essence **7,0**
 - moteurs Diesel **5,6**
- Huile de BVM **2,0**
- Huile de BVA (total / après vidange)..... **5,85 / 3,0**
- Liquide de freins **0,7 à 0,8**
- Fluide frigorigène (R134a) **575 à 625 gr**

Performances et consommations

Version	1.1i	1.4i	1.4i BVA	1.6 16V	1.4 HDi	1.4 HDi 16V
Performances (conducteur seul)						
Vitesse maxi (km/h)	157	168	162	192	165	183
400 m départ arrêté (s)	20	18.6	20.1	16.9	19	NC
1000 m départ arrêté (s)	37.5	34.6	36.5	31.5	35.4	33.6
0 à 100 km/h (s)	15.9	12.4	15.7	9.7	13.4	11.9
Consommations (selon normes CEE)						
Urbaine (l/100km)	7.8	8.2	9.7	8.6	5.1	5.3
Extra urbaine (l/100km)	5	5	5.5	5.2	3.8	3.7
Mixte (l/100km)	6	6.2	7.1	6.5	4.2	4.3
Emission de CO2 (g/km)	143	148	170	155	110	112

Jantes et pneus

Pneumatique	Jante
165/70 R14 81T (essence) 165/70 R14 84 H (Diesel)	5.5 J14
185/60 R15 84H	6 J15

- Pression normale de fonctionnement **2,1 bars**
- Pression de la roue de secours **2,3 bars**

PRESSIONS CONTRÔLÉES PNEUS FROIDS

L'étiquette de préconisation de pression des pneus est collée sur la doublure de porte avant gauche

a «a» préconisations des pressions de gonflage des pneumatiques (à vide et en charge)

b «b» type de pneumatiques

c «c» préconisation de pression de gonflage de la roue de secours

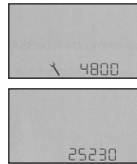
Entretien

Indicateur de maintenance

- Il vous informe de l'échéance de la prochaine révision à effectuer conformément au plan d'entretien du carnet d'entretien.

Fonctionnement

- Dès la mise du contact, après l'affichage du niveau d'huile, la clé symbolisant les opérations de maintenance s'allume : l'afficheur du totalisateur kilométrique vous indique le nombre de kilomètres restant avant la prochaine révision.



Exemple :
il vous reste à parcourir 4 800 km avant la prochaine révision.



- Cinq secondes après, le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal et l'afficheur indique le kilométrage total ou journalier.

L'échéance jusqu'à la prochaine révision est inférieure à 1 000 km

- A chaque mise du contact, l'afficheur indique le niveau d'huile moteur pendant cinq secondes et après cinq secondes, la clé de maintenance et le kilométrage s'allument en fixe.



Exemple :
il vous reste à parcourir 900 km avant la prochaine révision.

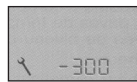


- Cinq secondes après, le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal et la clé de maintenance reste allumée.

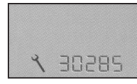
- Elle vous signale qu'une révision est à effectuer prochainement.
- L'afficheur indique le kilométrage total ou journalier.

L'échéance de révision est dépassée

- A chaque mise du contact, l'afficheur indique le niveau d'huile moteur pendant cinq secondes et après cinq secondes, la clé de maintenance clignote et le kilométrage s'affiche en fixe.



Exemple :
vous avez dépassé l'échéance de révision de 300 km. La révision de votre véhicule est à effectuer rapidement.



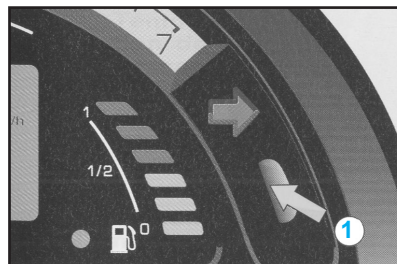
- Cinq secondes après la mise du contact, la clé de maintenance reste allumée et le totalisateur kilométrique reprend son fonctionnement normal.

Périodicité d'entretien

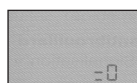
- En cas d'utilisation de votre véhicule dans certaines conditions particulièrement difficiles, il est nécessaire de recourir au plan d'entretien «conditions particulières» comprenant des périodicités d'entretien rapprochées.

Remise à zéro

- La procédure de remise à zéro est la suivante :



- coupez le contact,
- appuyez sur la commande **1** et maintenez-la enfoncée,
- mettez le contact,
- maintenez la commande **1** enfoncée jusqu'à l'apparition du zéro et avec la disparition de la clé de maintenance,



- coupez le contact.

Périodicité de révision

Utilisation normale

- Lorsque l'utilisation du véhicule ne correspond pas aux critères caractérisant l'entretien «sévérisé», les fréquences d'entretien sont les suivantes :
 - véhicule essence : 30 000 km ou 2 ans,
 - véhicule diesel : 20 000 km ou 2 ans.

Utilisation sévère

- Conditions d'utilisation sévères :
 - essentiellement urbaines (porte à porte, Taxi),
 - pays très chauds de «Grande Exportation»,
 - atmosphère très poussiéreuse (chantiers...),
 - petits parcours permanents (moteur froid),
 - qualité du carburant utilisée douteuse,
 - utilisation de lubrifiant non conforme aux recommandations Citroën.
- Les fréquences d'entretien sont les suivantes :
 - véhicule essence : 20 000 km ou 1 an,
 - véhicule diesel : 15 000 km ou 1 an.

Opérations standards

(Liste d'opérations à effectuer systématiquement lors de chaque révision)

- Vidange - échange :
 - huile moteur,
 - filtre à huile,
 - filtre à pollen.
- Niveaux :
 - liquide lave-vitres,
 - liquide de frein synthétique,
 - liquide de refroidissement.
- Contrôle :

- étanchéité, état des tuyauteries et carters,
- état de la ligne d'échappement,
- état des gaines, rotules, pivots de direction, transmissions et crémaillère,
- état des courroies d'accessoires,
- état des balais d'essuie-vitres,
- feux d'éclairage et signalisation,
- usure plaquettes de freins,
- état et mise à pression des pneus et roue de secours.
- Purge : filtre à gazole.
- Lecture mémoires autodiagnostic : effacement des éventuels codes défauts.
- Réinitialisation : indicateur de maintenance.
- Essai : essai véhicule sur route.
- Moteurs essence : contrôle antipollution.
- Moteurs diesel : contrôle opacité des fumées.

Opérations générales

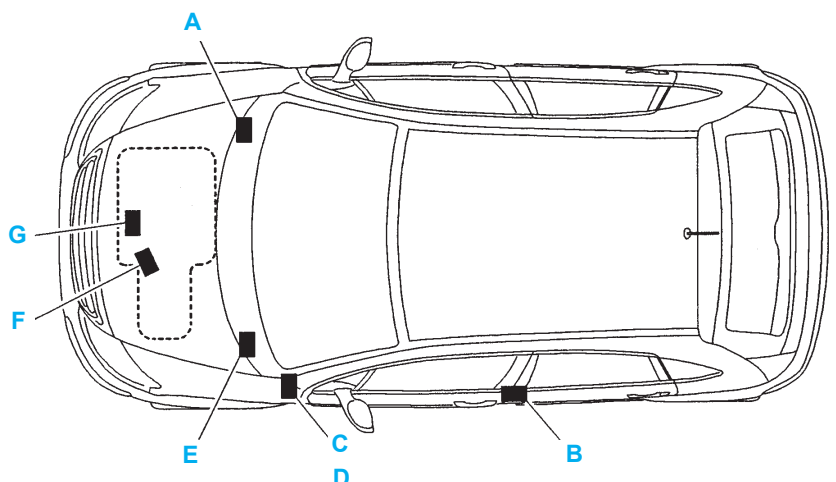
- Opérations à effectuer :
 - véhicules essence : tous les 60 000 km en utilisation normale ou tous les 40 000 km en utilisation sévère,
 - véhicules diesel à injection directe (HDI) : tous les 60 000 km en utilisation normale ou tous les 45 000 km en utilisation sévère.
- Contrôle :
 - jeux moyeux, biellettes, rotules et articulations,
 - étanchéité des amortisseurs,
 - usure des garnitures de freins arrière,
 - étriers, disques et canalisations de freins.
- Niveau :
 - huile boîte de vitesses mécanique,
 - huile boîte de vitesses automatique autoactive AL4.
- Remplacement :
 - bougies d'allumage,
 - filtre à air,
 - filtre à gazole.

Opérations spécifiques

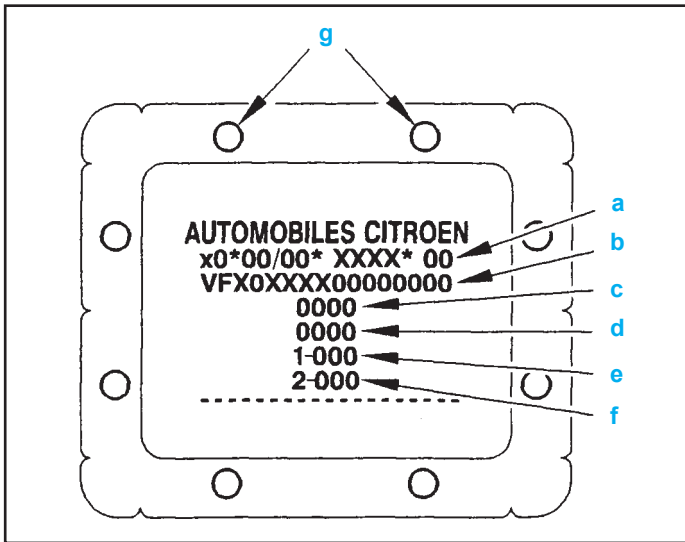
Fréquences d'entretien du véhicule		
	Entretien standard	Entretien sévère
Remplacement du liquide de frein	Tous les 2 ans	
Remplacement des éléments pyrotechniques	Tous les 10 ans	
Remplacement de la courroie de distribution (essence)	Tous les 120 000 km ou tous les 10 ans	Tous les 80 000 km ou tous les 10 ans
Remplacement de la courroie de distribution (Diesel)	Tous les 240 000 km ou tous les 10 ans	Tous les 180 000 km ou tous les 10 ans
Contrôle du circuit d'air conditionné	Tous les 2 ans	

Identification intérieure

- A** - frappe châssis (marquage à froid gravé sur la carrosserie).
- B** - plaque constructeur véhicule (sur le pied milieu côté gauche).
- C** - numéro APV/PR et code couleur peinture PR (étiquette située sur le pied avant côté porte conducteur).
- D** - pression de gonflage et référence des pneumatiques (étiquette située sur le pied avant côté porte conducteur).
- E** - numéro de série sur la carrosserie.
- F** - repère boîte de vitesses - numéro d'ordre de fabrication.
- G** - type réglementaire moteur - numéro d'ordre de fabrication.



Plaque constructeur véhicule



- La plaque constructeur comporte les indications suivantes:
- «a» numéro de réception communautaire *
- «b» numéro dans la série du type
- «c» poids total autorisé en charge *
- «d» poids total roulant autorisé *
- «e» poids maximum sur l'essieu avant *
- «f» poids maximum sur l'essieu arrière *
- «g» identification constructeur
- * selon pays de commercialisation

Types mines

Structure

- Le type mines est composé de 6 chiffres ou lettres.
- Exemple F.C.8.H.Y.B :
- F = famille de véhicule
- C = silhouette
- 8.H.Y = moteur
- B = version

Identification extérieure



Famille

Repère	Famille
F	CITROËN C3

Silhouette

Repère	Silhouette
C N R	Berline 5 portes Berline 5 portes (4 places) Berline 5 portes (fourgon non convertible)

Moteur

Repère	Cylindrée	Type moteur
HFX KFV NFU 8HX 8HY	1124 cm ³ 1360 cm ³ 1587 cm ³ 1398 cm ³ 1398 cm ³	TU1JP/L4/IFL5/L4 INF/K' TU3JP/L4/IFL5/L4 INF TU5JP4/L4 DV4TD/L4 DV4TED/L4

Version (boîte de vitesses / dépollution)

Repère	Boîte de vitesses	Dépollution
B	Boîte de vitesses mécanique 5 rapports	L4 (Euro 3)
C		IFL5 (Euro 4)
5		K'
E	Boîte de vitesses	L4
F	automatique 4 rapports	IFL5
K	Rapport de pont et / ou boîte de vitesses différents de la base	L4

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE